



Compte-rendu Atelier sur le projet social

Samedi 10 novembre 2018 – CAUE de la Haute-Vienne

Cet atelier a permis aux onze participants de mener une réflexion sur le projet social d'un habitat participatif et en particulier sur la charte. Pour cela, il s'est appuyé sur des temps individuels, par groupes de 3 personnes et collectifs.

Partant d'une réflexion individuelle sur ses besoins, la production du groupe a porté sur

- la fonction d'une charte (A quoi sert une charte ?)
- des remarques et questionnements autour de la rédaction d'une charte

A quoi sert une charte pour le groupe?	A quoi sert une charte pour l'individu ?	A quoi sert une charte pour les personnes extérieures, les partenaires ?
<ul style="list-style-type: none">- Réfléchir à ses besoins et vérifier leur cohérence avec le groupe / « se froter les uns aux autres », confronter ses idées pour savoir si on peut s'engager ensemble- Créer une identité collective en exposant les principes et les valeurs propres au groupe- Définir des objectifs, envisager un devenir- Poser un mode de fonctionnement, des règles communes qui peuvent évoluer si nécessaire et qui facilitent la prise de décision et le vivre ensemble- Poser un cadre de référence sur lequel s'appuyer pour la prise de décision, pour faciliter la médiation en cas de désaccord- Avoir l'assurance que chaque décision sera prise dans le respect des besoins, valeurs et souhaits énoncés dans la charte	<ul style="list-style-type: none">- Poser un cadre de références, des règles de fonctionnement et de vie en cohérence avec ses propres valeurs, besoins et envies- Formaliser son engagement- Avoir l'assurance que chaque décision sera prise dans le respect des besoins, valeurs et souhaits énoncés dans la charte	<ul style="list-style-type: none">- Créer une identité collective en exposant les principes et les valeurs propres au groupe- Communiquer des informations de bases sur le fonctionnement et les valeurs propres au groupe dans le cadre d'une entrée d'un nouvel habitant ou d'un partenariat- Vérifier que le projet correspond à nos valeurs et nos besoins (pour les nouveaux arrivants)

→ Les remarques relatives à la rédaction/présentation d'une charte :

- Une présentation sous forme de « tirets » permet d'être plus concis, de simplifier les informations.
Clarté et précision doivent guider la rédaction.
Une charte doit être facile de compréhension.
Simplifier !
- Regrouper les valeurs proches afin d'être plus concis et éviter la confusion
- Échanger sur la définition de certains mots (exemple : échange, humour, solidarité etc.) semble nécessaire pour s'accorder sur un sens partagé par l'ensemble des membres du groupe.
Lorsque l'on parle pour le groupe, il est important que chacun entende la même chose.
- Inclure des éléments concrets en lien avec les valeurs/idées/souhais (dont l'interprétation peut varier en fonction des personnes) peut permettre de clarifier le propos.

→ Autres remarques et questionnements :

- Un atelier sur le projet social permet d'identifier les valeurs partagées par les participants et éventuellement de confirmer la cohérence du groupe.
- Est-ce plus facile de définir une valeur en se demandant « ce qu'elle ne doit pas être » ?
- Comment passe-t-on d'un écrit théorique, d'objectifs abstraits au concret ?
Doit-on commencer par poser des valeurs essentielles et parfois abstraites ou doit-on commencer par poser des éléments concrets que l'on souhaiterait mettre en place dans le projet ?
- Il est nécessaire que les membres du groupe réalisent des compromis, mettent leurs égos de côté pour respecter les valeurs recherchées.

En conclusion

Une charte d'habitat participatif doit être élaborée en collectif, avec l'ensemble des membres engagés dans le projet. Le but étant de s'accorder sur le fondement du projet (les valeurs qui nous rassemblent) et les objectifs du groupe (que souhaitons-nous réaliser ensemble ?).

La charte crée un cadre de références sur lequel le groupe pourra s'appuyer pour ses prises de décision afin de garantir que celles-ci soient en cohérence avec les objectifs fixés.

Elle transcrit les axes principaux et essentiels au groupe et à l'adhésion de chacun ; les valeurs, souhaits et idées qui seront traduits autant que possible en éléments concrets tout au long du montage du projet et de sa réalisation.

La charte ne doit pas être trop restrictive afin de permettre une éventuelle évolution et une large possibilité d'actions.

La charte crée une identité collective autour de besoins et valeurs partagées.

Elle constitue de ce fait un outil de communication essentiel auprès de potentiels nouveaux arrivants au sein du groupe et des partenaires extérieurs.